



## Avis aux opérateurs économiques

\*\*\*

**Objet :** Plateforme de gestion des certificats de conformité (COCs)

Dans le cadre de l'amélioration du système de contrôle des produits industriels à l'import, le Ministère de l'Industrie et du Commerce a mis en place une plateforme de gestion des certificats de conformité (CoCs).

Cette plateforme, accessible via le site : [http:// Portnet.ma.](http://Portnet.ma), vise à fluidifier le traitement des produits contrôlables à l'origine, faciliter la gestion des COCs, des licences et des enregistrements accordés aux importateurs.

Les entreprises marocaines importatrices et leurs transitaires sont invités à passer par cette plateforme pour la demande et l'obtention des CoCs, et ce à compter du 2 décembre 2024.

Par ailleurs, les CoCs en cours de traitement par les organismes de contrôle dans les pays d'expédition, délivrés avant le 15 décembre 2024, seront acceptés.





Direction de la Protection du Consommateur, de la Surveillance du Marché et de la Qualité  
Adresse : Siège de la Direction Générale du Commerce  
Parcelle 14, Business center, aile nord Bd Erriyad, Hay Riad B.P 610, Rabat Chellah, Maroc  
Tél : +212 (0)537 71 6215  
Fax : +212 (0)537 71 1798  
[www.mcinet.gov.ma](http://www.mcinet.gov.ma)